



**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1510  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Nos références : 2001 170

Le 5 mars 2020

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant diverses statistiques.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 15 janvier 2020, visant à obtenir les documents suivants :

- 1. *Tout document permettant de connaître le nombre et le sexe de personnes qui exercent la fonction d'avocat, de notaire et de procureur aux poursuites criminelles et pénales, y compris un cadre juridique qui supervise le travail de ces personnes au sein de la Sûreté du Québec en date d'aujourd'hui ou lors de la dernière collecte de données;***

Il y a 4 hommes et 9 femmes qui exercent la fonction d'avocats et de notaires au sein de la Sûreté.

- 2. *Le nombre/ sexe/signes religieux/ appartenance religieuse dont la candidature n'a pas été retenue pour exercer la fonction décrite au point 1 (...) en raison de l'interdiction du port de signes religieux (...);***
- 3. *Le nombre/ sexe/signes religieux/ appartenance religieuse d'employé exerçant une fonction décrite au point 1 dont les dossiers ont été fermés en raison de leur défaut de se conformer à la Loi sur la laïcité de l'État (...);***
- 4. *Le nombre/ sexe/signes religieux/ appartenance religieuse de personnes exerçant une fonction décrite au point 1 (...) et portant des signes religieux, étant visée par l'exception de l'article 31 de la Loi sur la laïcité de l'État (...);***

Quant aux points 2 à 4, à la suite des recherches effectuées, nous confirmons n'avoir repéré aucun document faisant état des données demandées (article 1 de la Loi sur l'accès).

- 5. *Le nombre de contrats de services juridiques impliquant d'agir devant un tribunal ou auprès de tiers conclut par la Sûreté depuis le 27 mars 2016;***

Il y a 2 contrats de services juridiques qui ont été conclus par la Sûreté.

**6. Le nombre d'avocats impliqués dans l'exécution des contrats de services juridiques décrits au point 5 et/ou listés dans ces contrats :**

Ce sont 3 avocats qui ont été impliqués dans l'exécution de ces contrats.

**7. Le nombre/ sexe d'avocats ou notaires ayant agi devant un tribunal ou auprès de tiers conformément à un contrat de services juridiques conclu par la Sûreté depuis le 27 mars 2016;**

Il y a 3 avocats de sexe masculin.

**8. Le nombre/ sexe/signes religieux/ appartenance religieuse de personnes n'ayant pas obtenu de contrats de services juridiques décrits au point 6 (...) en raison de l'interdiction du port de signes religieux imposé par l'article 6 de la Loi sur la laïcité de l'État.**

Finalement, à la suite des recherches effectuées, nous confirmons n'avoir repéré aucun document faisant état des données demandées (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels